



PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) DE BRETEIL 2015/2016

Présenté le 18 mai 2015 en conseil municipal

Références:

art.151-1 code de l'Éducation

circ. MENESR :2014-184 du 19 déc.2014

SOMMAIRE

1. DONNÉES GÉNÉRALES.....	p.2
2. PARTENAIRES DU PROJET.....	p.5
3. MÉTHODE.....	p.6
4. OBJECTIFS.....	p.8
5. ACTIONS, ACTIVITÉS ET EMPLOI DU TEMPS.....	p.9
6. ACTEURS ENCADRANT LES ACTIVITES PROPOSEES.....	p.12
7. PILOTAGE DU PROJET.....	p.15
8. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES.....	p.17
9. EVALUATION DU PEDT.....	p.18

ANNEXES :

N°1 : Quel lien temps scolaire et temps périscolaire.....	p.19
N°2 : Les projets d'écoles.....	p.24
N°3 : Plan de la commune.....	p.35
N°4 : Le règlement des TAP.....	p.36
N°5 : L'enquête concernant les nouveaux rythmes éducatifs à Breteil.....	p.46
N°6 : Le compte-rendu des derniers comités de pilotage.....	p.54
N°7 : Les bulletins d'information aux familles.....	p.105

1. DONNÉES GÉNÉRALES

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Mairie de Breteil

Nom du correspondant : Joseph LE LEZ / Céline CLAVIER

Fonction : Maire de Breteil / Adjointe à l'éducation

Adresse : 13, rue de Montfort

35160 BRETEIL

Téléphone : 02 99 06 01 01

Adresse électronique : mairie@breteil.fr

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné : Commune de Breteil

La commune de Breteil est éligible à la DSR cible.

Public concerné :

Nombre total d'enfants : 425 enfants

Niveau maternelle : moins de 3 ans : 18

Niveau maternelle : entre 3 et 5 ans : 157

Niveau élémentaire : 250

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) : 3

Établissements	Publics	Privés	Total
Écoles maternelles	1	1 école	3
Écoles élémentaires	1	primaire	
Établissements secondaires			
TOTAL	3		

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :

- Ecole maternelle publique Les Trois Rivières
- Ecole élémentaire publique Les Trois Rivières
- Ecole primaire privée Notre Dame (maternelle et élémentaire)

Horaires scolaires :

Ecole maternelle publique Les Trois Rivières :

Nouveaux horaires à partir de la rentrée 2015/2016 :

Lundi : 8h45-12h00 14h30-16h30

Mardi : 8h45-12h00 14h30-16h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 8h45-12h00 14h30-16h30

Vendredi : 8h45-12h00 14h30-16h30

Ecole élémentaire publique Les Trois Rivières :

Lundi : 8h45-12h00 13h45-15h45
Mardi : 8h45-12h00 13h45-15h45
Mercredi : 9h00-12h00
Jeudi : 8h45-12h00 13h45-15h45
Vendredi : 8h45-12h00 13h45-15h45

Ecole maternelle privée Notre Dame :

Lundi : 8h30-11h45 13h30-15h45
Mardi : 8h30-11h45 13h30-15h45
Mercredi : 8h45-11h45
Jeudi : 8h30-11h45 13h30-15h45
Vendredi : 8h30-11h45 13h30-15h45

Ecole élémentaire privée Notre Dame :

Lundi : 8h30-11h45 13h30-16h30
Mardi : 8h30-11h45 13h30-15h30
Mercredi : 8h45-11h45
Jeudi : 8h30-11h45 13h30-15h30
Vendredi : 8h30-11h45 13h30-15h30

Horaires des nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Ecole maternelle publique Les Trois Rivières :

Lundi : 13h30-14h30
Mardi : 13h30-14h30
Jeudi : 13h30-14h30
Vendredi : 13h30-14h30

Ecole élémentaire publique Les Trois Rivières :

Lundi : 15h45-16h45
Mardi : 15h45-16h45
Jeudi : 15h45-16h45
Vendredi : 15h45-16h45

Ecole maternelle privée Notre Dame :

Lundi : 15h45-16h30
Mardi : 15h45-16h30
Jeudi : 15h45-16h30
Vendredi : 15h45-16h30

Ecole élémentaire privée Notre Dame :

Jeudi : 15h30-17h00
Vendredi : 15h30-17h00

Mode d'inscription aux activités proposées :

Le mode d'inscription varie en fonction des besoins des différents publics.

Ecole maternelle Les Trois Rivières :

Les enfants de Petite Section iront à la sieste dès 13h20. Les Moyens qui en ont besoin auront également la possibilité de s'allonger et de faire la sieste si nécessaire.

Pour les autres enfants, des espaces d'activités sont proposés. Les enfants s'y rendent en fonction de leurs besoins, sur le moment. Il n'y a donc pas d'inscription sur la durée, mais chaque jour, les enfants choisissent ce qu'ils souhaitent faire, en fonction de leur fatigue, de leur humeur, de leur intérêt (activités manuelles, lecture, bricolage, déguisements, jeux de construction, jeux de société...).

Seul un atelier yoga nécessite une assiduité et donc une inscription sur une période, de vacances à vacances (environ 7 séances).

Ecole élémentaire Les Trois Rivières :

Afin de répondre, d'une part à l'objectif d'ouverture et de découverte de diverses activités, et d'autre part de respecter le temps de loisirs et de détente des enfants, deux sortes d'activités sont proposées aux enfants.

Deux jours par semaine ils sont inscrits dans des ateliers « dirigés » pendant une période, de vacances à vacances (environ 7 séances). Il s'agit de projets d'animation, avec plusieurs séances, sur un domaine particulier, où il y a une progression, une découverte d'un sport ou d'une autre activité.

Les deux autres jours, ils choisissent de se rendre sur l'un des quatre espaces d'activités libres selon leurs besoins au jour le jour (espace création, espace jeux de société, espace jeux d'extérieurs, espace cocooning). Des jeux et du matériel sont mis à disposition, ainsi que des propositions des animateurs ; les enfants ont alors la possibilité de jouer, dessiner, lire, se détendre, se reposer ou tout simplement de ne rien faire.

Les enseignants mettent en place les APC les jours où les enfants sont en espaces d'activités libres, afin de ne pas les priver d'un atelier « dirigé ».

Ecole maternelle Notre Dame:

Il n'y a pas d'inscription des enfants dans différents ateliers. Des espaces d'activités sont proposés aux enfants qui peuvent déambuler dans la salle et changer d'activité au fur et à mesure (légos, lecture, dînette, activités manuelles...).

Ecole élémentaire Notre Dame :

Les enfants n'ont pas le choix de l'atelier auquel ils participent. Une fois par semaine ils font une activité sportive et l'autre jour une activité artistique ou culturelle. Chaque atelier dure un trimestre. Cette organisation a été adoptée afin que les enfants aient le temps de découvrir et de pratiquer une activité.

2. PARTENAIRES DU PROJET :

Partenaires institutionnels :

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes (DDCSPP)
L'Education Nationale
Montfort Communauté
Le Syndicat Intercommunal de la Flume (Ecole de musique)

Partenaires associatifs :

Les Francas d'Ille-et-Vilaine
L'Association des Parents d'élèves (APE) de l'école publique Les Trois Rivières
L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Libre (APEL) de l'école privée Notre Dame
L'Amicale Laïque
L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) de l'école privée Notre Dame
La Ligue de l'Enseignement (« Lire et Faire Lire »)
La « Fédération de Gouren »
« La Petite Gendronnière »
« Pêche Moderne.Com »
La Ludothèque « 1001 jeux » de Pleumeleuc

Autres partenaires :

La Médiathèque de Breteil
Le Groupement des Parents d'Elèves (GPE) de publique Les Trois Rivières

3. MÉTHODE

État des lieux :

Activités périscolaires :

Avant les nouveaux rythmes éducatifs, la municipalité assurait une garderie de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h00 pour les deux écoles publiques, ainsi qu'un service de restauration de 12h00 à 13h30 pour les trois écoles.

Fréquentation moyenne :

Garderie du matin : environ 60 enfants

Garderie du soir : environ 60 enfants

Cantine : environ 250 enfants

L'école privée de son côté assurait également une garderie le matin de 7h15 à 8h30 avec une fréquentation moyenne de 22 enfants et une garderie de 16h45 à 19h00 avec une fréquentation d'environ 22 enfants.

Activités extrascolaires :

Une convention de partenariat est établie entre la mairie de Breteil et les Francas d'Ille-et-Vilaine qui assurent la gestion d'un centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires.

Effectif moyen avant la mise en place des nouveaux horaires les mercredis : 30-35 enfants

Effectif moyen avant la mise en place des nouveaux horaires pendant les petites vacances scolaires : 30-40 enfants

Effectif moyen avant la mise en place des nouveaux horaires pendant l'été : 50 enfants

Depuis la rentrée 2014/2015, les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école le mercredi midi par l'équipe d'animation de l'ALSH. La commune assure la restauration pour ces enfants.

A partir de la rentrée prochaine, la mairie mettra en place une garderie jusqu'à 12h30 à l'école pour les enfants ne participant pas au centre de loisirs.

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

Le personnel :

La commune s'est bien entendu appuyée sur les cinq ATSEM de l'école publique, mais également sur les deux ASEM de l'école privée qui animent toutes les TAP. Cela permet de conserver des repères pour les enfants comme pour les familles et d'assurer une continuité. Un enseignant de l'école privée anime également un atelier sportif deux fois par semaine.

Par ailleurs, un tissu associatif dynamique permet, d'une part de proposer des activités variées avec des compétences particulières (gouren, yoga, pêche), mais également de bénéficier du soutien de bénévoles (une dizaine de personnes).

La médiathèque municipale s'est également impliquée dans les TAP et l'une des deux bibliothécaires anime trois ateliers par semaine.

D'autre part, en plus des animateurs titulaires, la commune bénéficie d'une relative stabilité des animateurs contractuels. Très peu de changements ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire, ce qui permet de construire un projet dans la durée et d'en assurer le suivi avec une équipe solide.

Les locaux :

La commune de Breteil est équipée de structures adaptées pour l'accueil des enfants durant les TAP :

- Salle de sports récente et city stade à deux pas de l'école privée,
- L'Unisson Maison des associations à trois minutes de l'école publique (salle de danse, salle de musique, deux salles de réunions),
- Nouvel Espace Jeux (locaux pour l'accueil de la petite enfance, utilisés pour l'atelier yoga),
- Médiathèque municipale,
- Salle de motricité à la maternelle publique,
- Petite salle accolée au restaurant municipal,
- Salle polyvalente attenante à l'école publique,
- Salle de garderie à la maternelle publique,
- Bibliothèque de l'école élémentaire publique,
- Ancienne salle des professeurs à l'école élémentaire publique,
- Salle multi activités à l'école élémentaire publique,
- Salle de classe non utilisées sur le temps scolaires à l'école élémentaire publique,
- Salle du conseil municipal en mairie (utilisée ponctuellement),
- Nouvel ALSH en construction accolé à la cour de l'école élémentaire publique, avec deux grandes salles d'activités (livraison en juin 2015),
- Ancien logement de fonction attenant à l'école maternelle, aménagé en salle de repos pour les moyennes sections.

Tous ces équipements facilitent la répartition des enfants et permettent de ne quasiment pas utiliser les salles de classes.

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :

Un Contrat enfance jeunesse (CEJ) existe depuis 2006 dans la commune de Breteil, dans la continuité d'un Contrat Enfance signé en 1998 et d'un Contrat Temps Libre signé en 1999. La construction du nouvel ALSH et la création du poste de coordinateur enfance/jeunesse favorise la mise en œuvre et le développement du PEDT.

4. OBJECTIFS

Orientations éducatives du PEDT partagées par les partenaires :

Au regard des différents projets, des écoles et des associations intervenant auprès des enfants sur la commune, leurs objectifs se regroupent autour des notions suivantes, dont de nombreux apprentissages :

- Ouvrir
- Découvrir
- Responsabiliser
- Personnaliser
- Tendre vers l'autonomie
- Participer à la formation du citoyen
- Favoriser le vivre ensemble

Les objectifs éducatifs suivants en découlent :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Développer l'autonomie
- Encourager le vivre ensemble
- Favoriser la découverte, l'initiation, le plaisir

Trois axes sont alors définis :

- Activités culturelles (théâtre, musique, autour du livre...)
- Activités physiques et sportives (multisport, jeux collectifs et sportifs...)
- Activités sur l'environnement et la citoyenneté

Association des parents et des enfants à l'élaboration du projet :

Consultation des familles en 2013 :

- Questionnaire réalisé par le GPE, en novembre 2013, et envoyé aux parents de l'école Les Trois Rivières (160 réponses)
- Permanences au centre de loisirs pendant les vacances d'Automne 2013 (20 parents consultés)
- Conseil d'établissement élargi à l'école Notre Dame (40 parents)

Participation des familles depuis 2013 :

Présence de représentants des parents d'élèves au Comité de Pilotage depuis mars 2013 et aux conseils d'écoles où sont également abordées les questions liées aux nouveaux rythmes éducatifs.

Point d'étape en 2015 :

Enquête auprès des familles en janvier 2015 (167 réponses)

5. ACTIONS, ACTIVITÉS ET EMPLOI DU TEMPS

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement :

oui non

Si oui, liste des établissements d'enseignement scolaire et domaines concernés :

- Ecole maternelle publique Les Trois Rivières
- Ecole élémentaire publique Les Trois Rivières
- Ecole primaire privée Notre Dame

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires :

oui non

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires

proposées aux élèves de l'enseignement secondaire :

oui non

Si oui en indiquer les modalités :

Plannings pour la cinquième période, du 27 avril 2015 au 3 juillet 2015 :

Ateliers Élémentaire Notre Dame du 27 avril au 29 mai 2015

Activité	Intervenant	Locaux	Jeudi	Vendredi
Activités sportives	David BOUGEARD + Sandrine MALLET	Salle de sport	CE2/CM1/CM2	CP/CE1/CE2
Musique	Stéphane GUERINEL + Florence JACQUES	Classe de David	CP/CE1/CE2	
Autour du Livre	Alexandra CHOLLET + Florence JACQUES	Classe de David		CE2/CM1/CM2

Ateliers Élémentaire Notre Dame du 1er juin au 3 juillet 2015

Activité	Intervenant	Locaux	Jeudi	Vendredi
Activités sportives	David BOUGEARD + Sandrine MALLET	Salle de sport	CP/CE1/CE2	CE2/CM1/CM2
Musique	Stéphane GUERINEL + Florence JACQUES	Classe de David	CE2/CM1/CM2	
Autour du Livre	Alexandra CHOLLET + Florence JACQUES	Classe de David		CP/CE1/CE2

Ateliers Ecole élémentaire Les Trois Rivières Période 5

Activité	Intervenant	Locaux	LUNDI CE2 CM1 CM2	MARDI CP CE1	JEUDI CE2 CM1 CM2	VENDREDI CP CE1
Dessin création	Christelle QUINTIN	salle Modovar Unisson	17 enfants	16 enfants	16 enfants	
Multisports	Erwan DERIEUX absent après le 5 juin	salle polyvalente ou cour de l'école				15 enfants
Pêche	Emmanuel AIROLDI	Etang de Gaston			12 enfants	
Atelier livre	Alexandra CHOLLET	médiathèque	13 enfants			
		bibliothèque de l'école		11 enfants		
Jeux sportifs	Carine DESCHAMPS	salle polyvalente ou cour de l'école	15 enfants	15 enfants	18 enfants	12 enfants
Cuisine	Christelle TOSTIVINT Christelle LECOQ Nino SAKHVADZE	salle polyvalente	25 enfants		24 enfants	
Environnement	Christelle LECOQ	local poste				10 enfants
Danse	Emmanuelle NICOLAS	salle Sa Unisson	8 enfants	16 enfants	10 enfants	
"Chante tes mains"	Olivia DE L'ESTOURBEILLON	salle Modovar Unisson				15 enfants
Espaces d'activités	Animateur	Locaux	LUNDI CP CE1	MARDI CE2 CM1 CM2	JEUDI CP CE1	VENDREDI CE2 CM1 CM2
Espace Cocooning	Céline HERMANN	ancienne salle des maîtres		10 enfants maximum		10 enfants maximum
Espace jeux de société	Sylvie CHENEDE	Salle 9	20 enfants maximum	20 enfants maximum	20 enfants maximum	20 enfants maximum
Espace création	Gisèle BEAUVIR	Salle multi-activités	20 enfants maximum	20 enfants maximum	20 enfants maximum	
	Christelle QUINTIN					20 enfants maximum
Espace jeux extérieurs	Chrsitelle TOSTIVINT	Cour ou préfabriqué en cas de pluie		20 enfants maximum		20 enfants maximum
	Céline HERMANN		20 enfants maximum		20 enfants maximum	

Ateliers Maternelle Les Trois Rivières Période 5

Activité	Intervenants	Locaux	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Lecture	Brigitte FERRE jeudi et vendredi 1 animateur lundi et mardi	Coin lecture de l'école	10 enfants maximum	10 enfants maximum	6 enfants maximum	6 enfants maximum
Sport	2 ou 3 animateurs	salle de motricité ou dans la cour	24 enfants maximum	24 enfants maximum	24 enfants maximum	24 enfants maximum
Jeux de société	2 animateurs	Garderie	25 enfants maximum	25 enfants maximum	25 enfants maximum	25 enfants maximum
Atelier créatif	1 ou 2 animateurs	salle de classe	20 enfants maximum	20 enfants maximum	20 enfants maximum	20 enfants maximum
Jeux d'adresse	1 animateur	salle de classe	12 enfants maximum			
Espace cocooning, calme	1 animateur	Salle de classe	14 enfants maximum	14 enfants maximum	14 enfants maximum	14 enfants maximum
Yoga	Sylvie PEQUIGNOT	Espace jeux		7 enfants	7 enfants	
Présence animateurs			LUNDI	MARDI	JEUDI	 VENDREDI
Beatrice ODILLE (animatrice)			x	x	x	x
Noémie LOUVEL (animatrice)			x	x	x	x
Emmanuelle LEFEUVRE (animatrice)				x	x	
Brigitte FERRE (bénévole Lire et Faire Lire)					x	x
Tiji PHILIPOT (ATSEM)			x	x	x	x
Françoise BERTHELOT (ATSEM)			x	x	x	x
Marie-Laure ROUAULT (ATSEM)			x	x	x	x
Véronique BARDOU (ATSEM)			x	x	x	x
Karine GEFFROY (ATSEM)			x	x	x	x
Géraldine PRIOUX (référente TAP)			x	x	x	x
Sylvie PEQUIGNOT (professeur de yoga)				x	x	

6. ACTEURS ENCADRANT LES ACTIVITES PROPOSEES

Deux animateurs référents TAP sont détachés, un à l'élémentaire Les Trois Rivières et une à la maternelle Les Trois Rivières : David MOISAN et Géraldine PRIOUX. Ces animateurs n'ont pas de groupes d'enfants à charge ; ils assurent la coordination des acteurs sur place, déambulent dans les différents espaces d'activités, prennent en charge les enfants en cas d'absence d'un animateur, apportent des soins aux enfants en cas de besoins, vérifient les effectifs et la présence des animateurs... en bref ils s'assurent du bon fonctionnement des TAP.

Les faibles effectifs de l'école Notre Dame ne nécessitent pas la présence d'un animateur détaché.

Activité	Intervenant	Structure	Qualification de l'intervenant	Statut de l'intervenant
Autour du livre	Alexandra CHOLLET	Médiathèque municipale	Bibliothécaire	Employée municipale
Lecture de contes et d'albums	Brigitte FERRE	Lire et Faire Lire		Bénévole
	ATSEM et animatrices de la maternelle	Mairie	CAP Petite Enfance ou BAFA	Employés municipaux
	Céline HERMANN	Mairie		Employée municipale
	Florence JACQUES	Parent d'élèves de l'école privée		Bénévole
Théâtre	Olivia DE L'ESTOURBEILLON	Mairie	Professeur de théâtre en milieu associatif depuis 2006	Employée municipale
Langue des signes	Olivia DE L'ESTOURBEILLON	Mairie	Formation de 600 heures	Employée municipale
Danse	Emmanuelle NICOLAS	Mairie		Employée municipale
Musique	Stéphane LEGUERINEL	Ecole de musique de La Flume	DUMIste	Mis à disposition
Dessin Création	Christelle QUINTIN	Mairie	BPJEPS	Employée municipale
Bricolage	Emmanuelle NICOLAS	Mairie		Employée municipale
	Gisèle BEAUVIR	Mairie		Employée municipale
	ATSEM et animatrices de la maternelle	Mairie	CAP Petite Enfance ou BAFA	Employés municipaux
Cuisine	Christelle TISTIVINT	Mairie	BAFA	Employée municipale
	Christelle LE COQ	Mairie	BTS Gestion et protection de la nature	Employée municipale
	Nino SAKHVADZE	Mairie		Bénévole

Environnement	Christelle LE COQ	Mairie	BTS Gestion et protection de la nature	Employée municipale
	Claudine DELETANG	Mairie		Bénévole
Citoyenneté	Carine DESCHAMPS	Mairie	BAFA	Employée municipale
Jeux sportifs	Emmanuelle LEFEUVRE	Mairie	BAFA	Employée municipale
	Carine DESCHAMPS	Mairie	BAFA	Employée municipale
Athlétisme	Aurélien CORDE	Montfort Communauté	Educateur sportif	Mis à disposition
Multisports	Erwan DERIEUX	Montfort Communauté	Educateur sportif	Mis à disposition
	David BOUGEARD	Enseignant de l'école privée	Educateur sportif	Contractuel à la mairie
	Sandrine MALLET	Parent d'élève de l'école privée	BAFA	Bénévole
Gouren	Régis DELAUNAY	Association « Fédération de Gouren »	BPJEPS APT, Moniteur de lutte	Salarié associatif Convention avec la mairie
Pêche	Emmanuel AIROLDI	Association Pêche Moderne.Com	BPJEPS pêche de loisirs	Salarié associatif Convention avec la mairie
Yoga	Sylvie PEQUIGNOT	Association « La Petite Gendronnière »	Diplômée de la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga	Bénévole Convention avec la mairie
Jeux traditionnels et Jeux du cirque	Gisèle BEAUVIR	Mairie		Employée municipale
Jeux de société	Sylvie CHENEDE	Mairie		Employée municipale
	ATSEM et animatrices de la maternelle	Mairie	CAP Petite Enfance ou BAFA	Employés municipaux
Jardinage	ATSEM et animatrices de la maternelle	Mairie	CAP Petite Enfance ou BAFA	Employés municipaux
Motricité	ATSEM et animatrices de la maternelle	Mairie	CAP Petite Enfance ou BAFA	Employés municipaux
Diverses activités en maternelle	Beatrice ODILLE	Mairie	BAFA	Employée municipale

Diverses activités en maternelle	Noémie LOUVEL	Mairie		Employée municipale
	Emmanuelle LEFEUVRE	Mairie	BAFA	Employée municipale
	Tiji PHILIPOT	Mairie	CAP Petite Enfance	ATSEM
	Françoise BERTHELOT	Mairie		ATSEM
	Marie-Laure ROUAULT	Mairie	CAP Petite Enfance	ATSEM
	Véronique BARDOU	Mairie	CAP Petite Enfance	ATSEM
	Karine GEFFROY	Mairie	CAP Petite Enfance	ATSEM
	Vanessa GAULTIER	ASEM à l'école privée	CAP Petite Enfance	Contractuelle à la mairie
	Emeline Foulon	ASEM à l'école privée	CAP Petite Enfance	Contractuelle à la mairie

7. PILOTAGE DU PROJET

Composition de la structure de pilotage en 2014 :

Un comité de pilotage a été créé dès le 28 mars 2013, représentant les trois écoles, les associations sportives et culturelles, les parents d'élèves, la mairie, Les Francas d'Ille-et-Vilaine (gestionnaire de l'ALSH).

NOM	REPRESENTATION
Alain COIRRE	DDEN
Alexandra CREAC'H	Référente associations culturelles
Alexandra GEORGES	Représentante GPE école publique
Anne BOMPARD	Les Francas
Annie CARAYON	Adjointe aux sports à la Mairie de Breteil
Nathalie BOUTHMY	Représentante GPE élémentaire
Céline CLAVIER	Adjointe à l'enfance et à l'éducation la Mairie de Breteil
Christine FAUCHOUX	Directrice Ecole élémentaire Les Trois Rivières
Alexandra MARQUEZ	Directeur Ecole maternelle Les Trois Rivières
Danielle MARSA	IEN
Géraldine PRIOUX	Directrice ALSH, responsable accueils périscolaires et référente TAP maternelle Les Trois Rivières
David MOISAN	Référent TAP à l'élémentaire Les Trois Rivières
Joseph LE LEZ	Maire de Breteil
Muriel DECAVELE	Gestionnaire du personnel à la Mairie de Breteil
Pol PEIGNARD	GPE Maternelle
Sandrine PIERRE	Directrice Ecole primaire Notre Dame
Stéphanie RIO	Représentante associations sportives
Véronique BARDOU	ATSEM
Marie Laure ROUAULT	ATSEM
Karine GEFFROY	ATSEM
Tigi PHILIPOT	ATSEM
Françoise BERTHELOT	ATSEM
Véronique DROUET	Adjointe à la culture à la Mairie de Breteil
Valérie DELAGREE	Présidente OGEC Notre Dame
Josiane SAUVAGE	Commission éducation à la Mairie de Breteil
Nathalie PROTTUNG	Commission éducation à la Mairie de Breteil
Olivier LEMAIRE	Commission éducation à la Mairie de Breteil
Roland GICQUEL	Commission éducation à la Mairie de Breteil
Stéphane PAVIOT	Commission éducation à la Mairie de Breteil
Virginie NEDELEC	Commission éducation à la Mairie de Breteil
Yoan AUBERT	Commission éducation à la Mairie de Breteil
Cécile FONTAINE	GPE Maternelle
Sandrine MALLET	Bénévole à l'école Notre Dame
David BOUGEARD	Référent TAP Notre Dame
Mickaël GROGNEUF	APEL
Nathalie GARNIER	Présidente amicale laïque

Certains changements de personnes peuvent survenir, mais les instances représentées restent les mêmes.

Fréquence des rencontres du Comité de pilotage :

Le Comité de pilotage s'est regroupé à chaque retour de vacances scolaires, soit cinq fois par an. Lors de la dernière réunion, il a été décidé de réduire les rencontres à trois fois par an, auxquelles s'ajouteront des réunions spécifiques, en fonction des besoins.

Coordination du projet :

Embauche d'une chargée de mission pour la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs, par le Centre de Gestion, de mars à décembre 2014.

Création d'un service Enfance/Jeunesse par la mairie, avec la création d'un poste de coordinateur au 1^{er} Janvier 2015 et d'un poste de référent TAP depuis la rentrée de septembre 2014.

Nom et prénom du coordinateur : MENDES Karine

Fonction : Coordinatrice Enfance/Jeunesse

Adresse : Mairie de Breteil

13, rue de Montfort

35160 BRETEIL

Téléphone : 02 99 06 79 68

Adresse électronique : animation@breteil.fr

8. INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

Mode d'inscription aux activités proposées :

Le choix de la gratuité a été fait pour les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires. Le mode d'inscription varie en fonction des publics et des structures :

Ecole maternelle Les Trois Rivières :

Les parents inscrivent leurs enfants chaque semaine. Des ajustements sont régulièrement faits, en lien direct avec les ATSEM.

Ecole élémentaire Les Trois Rivières :

Les parents remplissent un bulletin d'inscription avant chaque période de vacances scolaires (environ 7 séances pour chaque atelier).

Ecole maternelle Notre Dame :

Les parents inscrivent leurs enfants au jour le jour, le matin, auprès des ATSEM.

Ecole élémentaire Notre Dame :

Les parents inscrivent leurs enfants pour tout un trimestre (environ 12 séances pour chaque atelier) ; toutefois, avant chaque période de vacances scolaires, ils ont la possibilité de désinscrire un enfant.

Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

- Consultation des familles en amont du projet, notamment via un questionnaire en novembre 2013.
- Enquête réalisée en janvier 2015.
- Des bulletins d'information sont régulièrement édités et transmis aux familles par le biais des cahiers de correspondance des écoles (voir en annexe). Par ailleurs, le site internet de la commune est alimenté régulièrement (compte-rendu des réunions du comité de pilotage, plannings d'activités...).

9. EVALUATION DU PEDT

Éléments prévus dans le bilan / évaluation du projet : (dimension importante à concevoir lors de l'élaboration du PEDT : qui évaluer, quoi, quand, comment ?)

Indicateurs retenus :

Les bulletins d'inscription aux ateliers permettent d'évaluer la satisfaction des enfants face aux différents ateliers (ils choisissent parmi tous les ateliers ceux qu'ils préfèrent). Ainsi, l'atelier environnement et l'atelier citoyenneté ont fortement été délaissés par les enfants. L'atelier citoyenneté n'a pas été programmé pour la dernière période ; un travail sur les contenus et la forme seront menés afin de l'améliorer et de le mettre en place à nouveau l'an prochain.

Des réunions bilan en équipe d'animation sont mises en place à la fin de chaque période. Ces réunions permettent d'évaluer la période écoulée et de réajuster le fonctionnement des TAP. Ainsi par exemple, la déambulation entre les différents espaces d'activités à l'élémentaire publique a été supprimée suite au constat réalisé par les animateurs.

Les réunions du Comité de Pilotage sont également un lieu d'évaluation où parents, animateurs, associations et enseignants font remonter les difficultés rencontrées, la fatigue des enfants... Des modifications sont ainsi envisagées dans le déroulement des TAP.

Une enquête a été menée auprès des familles concernant les nouveaux rythmes éducatifs (voir en annexe).

Ces différents éléments nous ont notamment menés à envisager un changement d'horaires à la maternelle Les Trois Rivières, changement qui entrera en vigueur à la rentrée 2015/2016.

Quel lien temps scolaire et temps périscolaire ?Objectifs établis à partir des constats et des besoins répertoriés pour ensuite les décliner en actions :

	Constats et besoins répertoriés	Objectifs définis	Actions mises en place
Méthode	Prendre appui sur le constat établi pour la rédaction du projet d'école et l'actualiser si nécessaire	Prendre appui sur le projet d'école :	Préciser clairement les actions
Temps scolaire	Ecole maternelle Les Trois Rivières Difficultés pour certains élèves de participer, de s'impliquer dans les apprentissages et dans la vie collective, notamment au niveau du respect des règles et des autres.	Axe 1 : Responsabiliser Prendre conscience des règles de vie et agir en élève responsable afin d'améliorer le comportement et le devenir élève. Utiliser les outils de suivi mis en place au niveau de cycle 1 et les communiquer à l'école élémentaire.	Construction d'un règlement collectif des espaces communs. Communication autour des règles de vie dans les classes. S'approprier les règles de vie et favoriser les échanges entre les élèves. Favoriser les échanges entre classes dans différents domaines. Remettre en place le décroisement. Utiliser un cahier de réussites commun aux trois sections de maternelle. Associer la notion de progrès pour graduer les différentes réussites, en GS. Favoriser l'implication de l'élève dans l'utilisation de son cahier de réussites. Renforcer la concertation autour d'actions régulières (rencontres GS et CP en EPS, échanges pour lectures d'albums...) Se familiariser avec les locaux de l'élémentaire et accueillir éventuellement le matin les GS au

		troisième trimestre.
	Axe 2 : Personnaliser	
Les difficultés observées en PS sont toujours présentes en GS : langage ; vocabulaire	Augmenter le capital lexical pour les plus faibles Développer les prises de parole individuelles en regroupement Travailler transversalement le langage tant au niveau du lexique que de la syntaxe	Ateliers de langage différenciés. Implication de toute l'équipe pour la transmission de messages par les élèves à d'autres classes. Favoriser les échanges entre les classes : mise en place d'un échange par période, autour d'un thème choisi (comptines et chansons, atelier cuisine, atelier bricolage, élevages en découverte du monde ...) et par le travail de découverte autour des albums d'un auteur de littérature jeunesse. Réflexion de l'équipe autour d'outils communs, utilisables dans tous les niveaux de classe (catégo/oralbums/jeux de langage ...)
Ecole élémentaire Les Trois Rivières	Axe 1 : Améliorer la lecture compréhension	
Mauvaise expression orale Manque de compréhension (textes littéraires, documentaires, énoncés de problèmes...) Vocabulaire pauvre	Savoir s'exprimer, communiquer à l'oral (dire ce que l'on a compris, argumenter, résumer un texte, tendre vers l'implicite). Dégager les idées générales d'un écrit. Prioriser certains types de textes. Réaliser une progression sur les deux cycles.	Stratégies de mise en œuvre : Progression en vocabulaire sur l'ensemble des cycles (enrichissement du lexique). Mutualisation des outils existants à l'école. Proposition de différents types de textes afin de permettre aux élèves de développer les capacités à rechercher des indices. Passage de l'explicite à l'implicite. Ouvrir : Favoriser la compréhension (lecture à haute voix par l'adulte). Fréquenter les centres ressources médiathèque, BCD, bibliothèque de classe, OCCE ...) Personnaliser : Mise en œuvre de situation de communication à l'oral (rendre compte de sa lecture, argumenter, débattre...) Ateliers différenciés.

			Responsabiliser : Mise en place de défis lectures. Lecture au cycle 2, au cycle 1.
		Axe 2 : Rendre les élèves plus autonomes et persévérants	
	<p>Importante hétérogénéité de niveaux et de comportements. Difficultés sociales, psychologiques. Troubles du comportement / interférences dans les apprentissages (personnel enseignant régulièrement confronté à ces situations et isolés). RASED quasiment inexistant. Manque d'implication dans les apprentissages de la part des élèves et de certaines familles (passivité). Difficultés de concentration, d'attention et de respect des règles au niveau de la classe et de l'école.</p>	<p>Améliorer l'écoute, l'attention. Développer le sens de l'effort. S'engager dans un projet. Développer le respect, l'estime des autres.</p>	<p>Responsabiliser : Apprentissages avec les autres. Organisation de conseils de classe, de débats. Elections de délégués. Elaboration de règlement de classe, cour, école. Utilisation de règles communes, d'outils communs.</p>
	Ecole primaire Notre Dame	Axe 1 :	
	Difficulté dans la résolution de problèmes	Améliorer la réflexion dans la résolution de problèmes	<p>Utiliser les actions du quotidien pour résoudre des problèmes dès la moyenne section. Utiliser le jeu pour aborder les problèmes (cycle 2) Utiliser des mini problèmes en calcul mental</p>
		Axe 2	
	Difficulté de concentration	Mettre en place des activités d'attention visuelle pour améliorer la concentration.	<p>Mettre en place chaque semaine un atelier d'attention visuelle (cycle 1 et 2) : Jeu de Kim ... Utiliser des activités ludiques pour développer la concentration.</p>
Temps périscolaire		Respecter le rythme de l'enfant	<p>Laisser le choix à l'enfant de l'activité selon ses besoins (besoin de se défouler en jeux extérieurs, de s'allonger en cocooning...).</p> <p>Favoriser un environnement calme et serein</p>

			pour la sieste des PS. Ouvrir la possibilité aux Moyennes Sections de faire la sieste.
Temps périscolaire		Développer l'autonomie	Laisser le choix à l'enfant de son activité. Création de malles pédagogiques avec utilisation en autogestion par les enfants. Participation des enfants à l'installation et au rangement de chaque activité. Développer l'autonomie à travers les différentes activités proposées : Atelier autour du livre (savoir utiliser seul les services d'une médiathèque) Danse (création d'une chorégraphie et d'un clip par les enfants) Espaces d'activités libres (laisser les enfants s'organiser dans leurs jeux, leurs activités manuelles...)
		Encourager le vivre ensemble	Mise en place d'atelier autour de la citoyenneté (découverte d'autres pays, projet sur les droits de l'enfant...) Jeux sportifs collectifs. Apprentissage du respect des règles avec des jeux de société et notamment des jeux de collaboration. Atelier sur l'environnement (respect du milieu naturel). Ateliers langues vivantes (LSF notamment)
		Favoriser la découverte, l'initiation, le plaisir	Diversité des activités proposées. Cycles d'activités sur plusieurs semaines, puis découverte de nouveaux domaines d'activités en élémentaire.

Points de convergence entre projet d'école et projet éducatif de la commune :

Objectif commun entre l'école et le péri -éducatif	Par quelles actions cet objectif commun est-il décliné sur le temps péri-scolaire
Développer l'autonomie et responsabiliser les enfants	Laisser le choix à l'enfant de son activité. Création de malles pédagogiques avec utilisation en autogestion par les enfants. Participation des enfants à l'installation et au rangement de chaque activité. Développer l'autonomie à travers les différentes activités proposées : Atelier autour du livre (savoir utiliser seul les services d'une médiathèque) Danse (création d'une chorégraphie et d'un clip par les enfants) Espaces d'activités libres (laisser les enfants s'organiser dans leurs jeux, leurs activités manuelles...)
S'engager dans un projet	Inscription dans la durée pour les ateliers « dirigés »
Développer le respect, l'estime des autres	Ateliers autour de la citoyenneté, jeux de société de coopération et ateliers sportifs
Prendre conscience des règles de vie et agir en élève responsable afin d'améliorer le comportement et le devenir élève	Mise en place de règles communes à l'école et aux TAP (règlement de cour par exemple)
Travail autour de l'expression et du langage	Atelier théâtre, lecture d'albums par l'adulte, mise à disposition de livres dans des espaces cocooning et atelier autour du livre.

Cette première année des nouveaux rythmes éducatifs a été essentiellement consacrée à la mise en place d'un nouveau fonctionnement, avec une grande attention portée à la sécurité des enfants et donc à la logistique et notamment aux temps de transition. En effet, un gros travail de concertation entre enseignants et animateurs a eu lieu afin que le transfert de responsabilité des enfants se déroule en toute sécurité. Des outils de communication ont été élaborés pour faciliter la transition temps scolaire/temps périscolaire (cahiers de liaison dans chaque école ; listings des absents remplis par les enseignants et affichés devant chaque classe à l'attention des animateurs ; adresse internet pour les parents, afin de prévenir des absences....).

A présent que cette organisation fonctionne correctement, une plus grande attention pourra être accordée aux contenus pédagogiques et aux projets communs. Ainsi, un projet cirque commun aux trois écoles se profile. Une articulation avec le centre de loisirs et les TAP pourra apporter une complémentarité à ce projet des écoles.